Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 31 (1994)

Heft: 1192

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE DE LECTURE

L'inventaire de Hürlimann

RÉFÉRENCE

La Cité satellite, Thomas Hürlimann, Ed. d'en Bas, Lausanne. Le traducteur, Gilbert Musy, a reçu récemment le Prix de l'Etat de Berne lors du Dies Academicus de l'Université de Lausanne, pour son talent et sa contribution au rayonnement des lettres alémaniques en terre francophone. Les Editions d'En Bas viennent de publier le dernier livre de Thomas Hürlimann, dans une traduction de Gilbert Musy.

Ce recueil «d'histoires», comme l'indique le sous-titre, procure au lecteur romand le plaisir de la découverte d'un merveilleux conteur. Nous connaissons surtout l'auteur dramatique, dont l'*Ambassadeur*, monté par Le Poche de Genève, est repris cet hiver par la Grange de Dorigny. Cette fois, Hürlimann nous offre sept récits drôles, grinçants, insolites, composés de courtes scènes.

Le lecteur bascule du quotidien (Monologue d'un couple, Histoire de la Cité satellite) à l'extraordinaire, au fantastique. Ainsi, le récit de ce gérant du supermarché, qui aperçoit sa femme sur l'écran de télévision et en conçoit «une frayeur mortelle». On le comprend: le malheureux apprend que sa chère Maria-Lisa n'éprouve rien pour lui, si ce n'est du dégoût. Mais tout finit bien et l'épouse est à nouveau sur le canapé pour le téléjournal, la bière et les sticks salés. Ces petits tableaux du quotidien transforment la cité satellite en un vaisseau spatial se précipitant vers l'abîme, comme «une voiture attelée à des chevaux dont le cocher craint d'avoir perdu le contrôle». C'est le glissement de sens de l'allemand *Verhängnis*, selon Hürlimann. Cette métaphore l'autorise à offrir un véritable festival de l'imagination où les personnages dérapent vers un nouveau destin, celui que le narrateur leur choisit: ainsi en va-t-il de Branko, le patron de la pizzeria, de Ludi, le compagnon fatigué, des autre messieurs et leurs clés de voiture, du propriétaire Rindlisbacher, bref, de tout un monde de la ville satellite, entouré de ses objets familiers: autos, pizzas, TV.

Hürlimann va à l'essentiel en quelques touches, où sa présence est constante. C'est un regard à la fois grinçant et tendre qui «zappe» – c'est son expression – d'un lieu à l'autre du monde moderne. Il le dit lui-même à propos de ces textes courts, rédigés «dans la mesure du possible d'une plume légère». Cette légèreté exerce sur le lecteur tout son poids. ■

Michel Joyet

MUSIQUE

Des initiatives précieuses

(jg) L'enseignement de la musique connaît un engouement étonnant. Des écoles se créent dans toutes les petites villes. Un exemple significatif, car nullement isolé: l'Ecole de Musique d'Echallens vient de s'ouvrir. Qui aurait pu, il y a quelques années, imaginer qu'une école de musique allait naître dans une localité de 5'000 habitants?

Au départ, des musiciens, anciens élèves du Conservatoire donnent des cours, chacun de leur côté, chacun dans leur spécialité, guitare, violon, piano, etc. Puis, en favorisant les échanges, en additionnant les expériences, ils apportent un supplément aux élèves.

Quant au partage des coûts, c'est un élément important dans la dynamique présidant à de telles initiatives: locaux communs, frais administratifs partagés, soutien de la commune, voilà des effets tangibles de la mise en commun des ressources. Dans l'exemple d'Echallens, les jeunes enseignants n'habitent pas le village, mais l'ont choisi parce qu'il représentait encore un «territoire en friche», un endroit où il était possible d'implanter un tel projet.

Cette histoire, somme toute assez banale, témoigne simplement de la persistance d'une tendance de fond, rarement mise en avant ces dernières années. Malgré la crise économique et la dureté d'un univers de compétition et de concurrence, ce qu'on a appelé la civilisation des loisirs et du temps libre continue de progresser de façon souterraine, cachée, invisible. Hier le sport, aujourd'hui la musique, demain autre chose, tout un entrelacs d'actions minuscules nous rappellent que la santé de l'économie, c'est bien, mais que l'essentiel est peut-être ailleurs.

EN BREF

Si vous désirez vous faire une idée concrète du populisme, suivez le slalom de l'Union démocratique du centre de la ville de Zurich, celle de Walter Frey, conseiller national, multimillionnaire et importateur de voitures. Cette formation politique, qui en appelle à la rigueur financière et aux économies tous azimuts, a successivement refusé la suppression de la subvention visant à abaisser le prix de l'abonnement aux transports publics pour les personnes âgées et la perception d'une contribution unique de solidarité du personnel municipal, par réduction du treizième salaire. Par ailleurs, elle s'abstient de prendre position sur l'augmentation de la taxe sur les sacs-poubelles (principe de causalité) prochainement soumise en votation populaire, préférant que ces coûts soient pris en charge par l'impôt, qui comme on le sait, frappe d'abord les riches. A la pêche aux voix, toutes les amorces sont bonnes.